

LISTE DES MEUBLÉS de particulier à particulier

CLA.

Classement meublé de tourisme
(* à ****) 1 à 4 étoiles pour un confort normal à très confortable.

** : meublé classé en 2 étoiles.
**5 : meublé classé en 2 étoiles pour 5 personnes avec couchages supplémentaires.
'' : classement en attente.

TYPE

ACC Appartement chalet collectif
ACI Appartement chalet individuel
SCC Studio dans chalet collectif
SCI Studio dans chalet individuel
CH Chalet

ETAGE

RdT Rez de terrasse
RdC Rez de chaussée
As Avec ascenseur

m²

Surface du meublé en mètre carré. Cette surface n'inclut pas les éventuels volumes de hauteur inférieure à 1,80 m.

SAN : Sanitaire
B/D/C (bain, douche, cabinet de toilette)

CHAMBRE

1, 2, 3... = Nombre de chambres.
Une chambre est une pièce indépendante fermée, sans lit superposé, avec au moins une fenêtre donnant vers l'extérieur.
C (Cabine) : pièce indépendante fermée, (< 7 m²) plus petite qu'une chambre.
A (Alcôve) : couchage dans une pièce fermée ou non fermée, libre passage pour les hôtes.
M : (Mezzanine)
S : Salon (couchage dans le salon)
Exemples :
2 = deux chambres
2C = deux cabines
1+2C = une chambre et deux cabines

PRESTATIONS

Tv Télévision
Tel Téléphone
@ Accès Internet
Lv Lave vaisselle
Ll Lave linge
Sl Sèche linge
Mbb Matériel bébé
Ch Cheminée
B Balcon
T Terrasse
Gar Garage
Box Garage non fermé
PI Piscine privée
A Animaux acceptés
Cv Chèques Vacances acceptés

Le code « gf » indique que le meublé est également inscrit aux Gîtes De France.

SITUATION/PLAN

En caractères minuscules : il s'agit du nom du chalet à la station des SAISIES (voir plan page 2).
En caractères majuscules : il s'agit du Lieu-dit (voir plan en dernière page).
NB : *Le Village est le nom d'une résidence aux Saisies.*

PRIX

Les prix sont donnés à **la semaine** ; périodes indiquées en page 13.
La taxe de séjour est en sus.
Charges (électricité, chauffage, ...) en plus si les prix sont indexés par un « + ».
RP signifie « Réservé Propriétaire ».

Donnés à titre indicatif, les prix ne constituent en aucun cas un engagement de l'Association des Loueurs de Meublés.

CALENDRIER DES VACANCES SCOLAIRES 2017/2018		Noël /Nouvel an	Vacances d'hiver	Vacances de printemps	Début des vacances d'été
Besançon, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Limoges, Lyon, Poitiers.	Zone A	du samedi 23 décembre au lundi 08 janvier	du samedi 10 février au lundi 26 février	samedi 07 avril lundi 23 avril	samedi 07 juillet
Aix-Marseille, Amiens, Caen, Lille, Nancy-Metz, Nantes, Nice, Orléans, Tours, Reims, Rennes, Rouen, Strasbourg, Corse.	Zone B		du samedi 24 février au lundi 12 Mars	samedi 21 avril lundi 07 mai	
Créteil, Montpellier, Paris, Toulouse, Versailles.	Zone C		du samedi 17 février au lundi 05 mars	samedi 14 avril lundi 30 avril	

Sem. Noël 2017	Sem. nouvel an 2017/2018	Vacances hiver 2018				Saison été 2018			
PRIX 1	PRIX 2	PRIX 3	PRIX 4	HIVER	PRIX 6	PRIX 7	PRIX 8	BS ETE	ETE
du 23/12 au 30/12	du 30/12 au 06/01	du 06/01 au 20/01	du 20/01 au 10/02	10/02 au 10/03	du 10/03 au 24/03	du 24/03 au 07/04	du 07/04 au 28/05	avant 01/07 après 26/08	du 01/07 au 26/08



Nouveau

Sur notre site, vous pouvez également faire des recherches du dimanche au dimanche



Pour le printemps et l'automne,

tous les tarifs à la semaine peuvent être consultés

directement sur www.lessaisies-alm.net ou www.lessaisies-alm.net/mobi

Pour la Corse, les départements d'outre-mer et les collectivités d'outre-mer, le calendrier des vacances est fixé par voie d'arrêté préfectoral.

N°	2 à 3 Couchages			Cla	Type	Etg	m²	Sanl	Ch	Prestations	Situation	Plan	Noël	N.An	Prix3	Prix4	Hiver	Prix6	Prix7	Prix8	BS Eté	Eté
20010	DUCRUET Maryse - CONS Ste COLOMBE	06 21 69 15 19	04 50 32 45 47	**	ACI	1	23	C/D	S	Tv T Cv	gf HAUTELUCE	R12	340	370	280	280	400	280	280	280	230	300
20025	SOLOY Alain - HOUPEVILLE	06 28 47 00 02	06 87 15 74 60		SCC	RdT	14	D	S	Tv Lv T A Cv	Médailles d'or	C1	400	400	275	325	535	325	300	265	160	210
20035	TAFFANEAU Patrice - LES SAISIES		04 79 38 93 20	***	ACI	0	28	D	1	Tv T A	HAUTELUCE	S10	420	420	290	310	420	310	310	310	290	290
30015	CHABOT Daniel - TAISSY	06 88 60 40 43	03 26 82 23 16		SCC	2	20	B	S	Tv B	Le Village II	C6	430	490	250	330	600	350	320	300	210	240
30075	DELINOTTE Claudine - CHEVANNES	06 21 66 20 04	03 86 41 25 76		SCC	2	21	B	S	Tv Lv B Cv	Plein Soleil	A5	465	480	285	315	560	340	300	300	200	240
30080	FRAIJA - PARIS	06 17 27 36 18	01 42 93 34 02		SCC	2	21	B	S	Tv B	Plein Soleil	B5	450	450	300	315	550	330	300	300	2001	240
30030	GILLOT Jacques - RENNES	02 33 58 84 18	06 11 31 44 13		SCC	2	22	B	S	Tv B	Le village V	C6	400	435	280	330	590	360	280	260	180	230
30050	PALLUEL Gilles - HAUTELUCE	04 79 38 82 85	04 76 62 04 41	***	ACI	RdT	50	D	1+S	Tv @ Lv LI T Mbb P	gf HAUTELUCE	S10	420	430	275	335	550	335	275	275	225	305
30065	SALEZ André - THUN ST MARTIN	06 52 23 80 65	03 27 83 20 52		SCC	1	21	D	S	Tv B	Plein Soleil	B5	480	510	290	335	585	350	300	300	300	300
30070	SARTRE Jacques - VILLEURBANNE	07 87 95 75 64	04 78 85 93 13		SCC	2	20	B	S	Tv B	Le Village V	C6	395	450	290	330	620	360	290	290	205	235